

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 7 juin 2022  
à 19 h**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01 Période de questions du public
- 10.02 Période de questions des membres du conseil
- 10.03 Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 juin 2022, à 19h
- 10.04 Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 3 mai 2022, à 19 h

**15 – Déclaration / Proclamation**

- 15.01 Demander à la Ville de Montréal de modifier l'ordonnance no.14 (R.R.V.M., c. C-4.1) afin de retirer le projet bus, taxis et vélos sur l'axe du boulevard Ray-Lawson dans le secteur industriel de l'arrondissement d'Anjou

**20 – Affaires contractuelles**

- 20.01 Accorder une contribution financière de 500 \$ à La Fondation du Cégep du Vieux-Montréal pour la tenue des activités de l'Opération Nez rouge de Montréal 2022
- 20.02 Accorder un soutien financier de 30 000 \$, pour l'année 2022, au Service d'aide communautaire Anjou Inc. (S.A.C. Anjou) afin de réaliser le projet «Jeux de la Rue à Anjou» dans le cadre du Fonds Diversité et Inclusion sociale en faveur des enfants et des familles vulnérables - Approuver un projet de convention à cet effet
- 20.03 Accorder un soutien financier total de 80 000 \$ pour l'année 2022 à deux organismes, soit Opération surveillance Anjou (OSA) au montant de 40 000 \$ et Projet Ado communautaire en travail de rue (PACT de rue) au montant de 40 000 \$ pour la réalisation de leur projet dans le cadre de l'Action citoyenne et communautaire en sécurité urbaine du Service de la Diversité et de l'Inclusion sociale (SDIS) - Approuver les projets de convention à cet effet
- 20.04 Autoriser une dépense totale de 546 241,88 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Atmosphère Inc. au montant de 494 493,07 \$, taxes incluses, pour la fourniture, livraison et installation d'unités sanitaires automatisées incluant la dalle de béton pour l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public numéro 22-19131 (1 soumissionnaire)

- 20.05** Autoriser une dépense totale de 1 220 504,00 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à E2R Inc. au montant de 1 037 794,24 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement du parc des Riverains, incluant piste cyclable et places publiques - Appel d'offres public numéro 2022-03-TR (1 soumissionnaire) et autoriser une affectation d'une somme totale de 559 329,18 \$ du Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement
- 20.06** Autoriser une dépense totale de 472 570,87 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Environnement Routier NRJ Inc. au montant de 418 164,65 \$, taxes incluses, pour les travaux d'élargissement du boulevard des Roseraies à l'intersection du boulevard Louis-H.-La Fontaine, à l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public numéro 2022-11-TR (2 soumissionnaires)
- 20.07** Autoriser une dépense totale de 1 059 714,81 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Paysagiste Promover Inc. au montant de 917 586,73 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement du parc d'Allonnes de l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public numéro 2022-01A-TR (6 soumissionnaires) et autoriser une affectation d'une somme totale de 206 464,93 \$ du Fonds réservé pour fins de parcs de l'arrondissement
- 20.08** Autoriser une dépense totale de 861 101,58 \$, contingences, incidences et taxes incluses - Octroyer un contrat à Paysagiste Promover Inc. au montant de 753 589,84 \$, taxes incluses, pour les travaux d'aménagement du parc Anjou-sur-le-Lac de l'arrondissement d'Anjou - Appel d'offres public numéro 2022-01B-TR (5 soumissionnaires) et autoriser une affectation d'une somme totale de 219 026,08 \$ du Fonds réservé pour fin de parcs de l'arrondissement

### **30 – Administration et finances**

- 30.01** Prendre acte du rapport des décisions déléguées, de la liste des bons de commande approuvés, des demandes de paiement et des virements budgétaires ainsi que des achats par carte de crédit pour la période comptable du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2022
- 30.02** Prendre acte du rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou pour l'année 2021
- 30.03** Autoriser la vente annuelle de livres et périodiques élagués organisée par la Division Culture et bibliothèques de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou lors de la journée Portes ouvertes du samedi 10 septembre 2022 et offrir les documents non vendus à des organismes sans but lucratif après la vente
- 30.04** Autoriser la réaffectation des crédits au montant de 28 364,63 \$, taxes incluses, en provenance des contingences vers les incidences, dans le cadre du contrat, pour les travaux d'agrandissement et de réaménagement incluant l'installation d'un nouvel ascenseur et l'accessibilité universelle du Centre Roger-Rousseau (contrat 2022-10-TR.)

### **40 – Réglementation**

- 40.01** Accorder, en vertu du Règlement sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme (1557), une dérogation mineure afin d'autoriser deux marquises, une en façade avant d'une largeur de 8,1 mètres et une en façade arrière d'une largeur de 7,7 mètres pour la propriété située au 7640, avenue de Montpensier - lot 1 114 171 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

- 40.02** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la modification d'une façade faisant face à la voie publique pour une habitation unifamiliale située au 7650, avenue du Curé-Clermont
- 40.03** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la modification d'un toit et d'une façade faisant face à la voie publique pour une habitation unifamiliale située au 7640, avenue de Montpensier
- 40.04** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la modification d'une façade faisant face à la voie publique pour une habitation unifamiliale située au 7740, avenue d'Aubigny
- 40.05** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à l'agrandissement d'un bâtiment institutionnel situé au 7501, avenue Rondeau
- 40.06** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la modification d'une façade faisant face à la voie publique pour une habitation unifamiliale située au 7533, avenue Thames
- 40.07** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel situé au 6420, avenue Goncourt
- 40.08** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la modification de la façade faisant face à la voie publique pour une habitation unifamiliale située au 7621, avenue du Mail
- 40.09** Approuver, conformément au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (résolution CA21 12123), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif au projet de construction d'un bâtiment résidentiel, avec rez-de-chaussée commercial, situé au 8601, 8605 et 8613, avenue Chaumont
- 40.10** Approuver, en vertu du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45), un plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) relatif à la modification de la façade principale pour le bâtiment commercial situé au 7170, rue Bombardier
- 40.11** Refuser, en vertu du Règlement concernant le zonage (RCA 40), une exemption en matière de stationnement pour l'immeuble situé au 7785, avenue Lévesque
- 40.12** Rendre une décision par résolution relativement à une demande d'exemption de l'obligation de maintenir une case de stationnement à l'intérieur du bâtiment en vertu du Règlement concernant le zonage (RCA 40), pour le propriétaire de l'immeuble situé au 8422 à 8424, avenue Chénier
- 40.13** Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue de l'événement spécial organisé par ATSA-Quand l'art passe à l'action- le 9 juillet 2022
- 40.14** Édicter, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333), une ordonnance visant à modifier la signalisation sur rue, à la suite des recommandations formulées par le comité de circulation lors de sa rencontre tenue le 11 mai 2022

- 40.15 Édicter une ordonnance, en vertu du Règlement relatif à la circulation dans les limites de l'arrondissement d'Anjou (1333) et une ordonnance, en vertu du Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607), afin de permettre la tenue des événements spéciaux organisés par la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement d'Anjou pendant les mois de juin, juillet, août et septembre 2022
- 40.16 Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au déneigement des terrains par des entrepreneurs (RCA 34) » afin d'apporter une modification à la période de validité des permis
- 40.17 Donner un avis de motion et déposer le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant la paix, le bon ordre et les nuisances (1607)» afin de modifier certaines dispositions relatives aux murales
- 40.18 Adopter un règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement d'Anjou (RCA 147)» ( RCA 147-1) afin de modifier la rémunération des conseillers d'arrondissement d'Anjou
- 40.19 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40), le Règlement sur les permis et certificats (1527) et le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement d'Anjou (exercice financier 2022) (RCA 159)» (RCA 164), visant principalement à assurer la concordance avec le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles (RLRQ, c. S-3.1.02, r. 1)
- 40.20 Adopter le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40)» (RCA 40-46), afin de modifier une disposition relative aux parements dérogatoires protégés par droit acquis
- 40.21 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), une résolution visant à autoriser un usage d'industrie avec commerce de distribution en gros pour l'établissement situé au 10350, rue Renaude-Lapointe, sur le lot 1 528 683
- 40.22 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), une résolution visant à autoriser la transformation du bâtiment avec les aménagements et équipement nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement situé au 9101, boulevard Louis-H.-La Fontaine, sur le lot 1 004 209
- 40.23 Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), une résolution visant à autoriser un usage de production cinématographique pour l'immeuble situé au 8351 boulevard Louis-H.-La Fontaine, lot 2 331 410

## **50 – Ressources humaines**

- 50.01 Nommer madame Marie-Christine Chartrand à titre de directrice de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement d'Anjou par intérim, à compter du 18 juin 2022

## **51 – Nomination / Désignation**

- 51.01 Nommer madame Carmen Baiant, secrétaire-rechercheuse, à titre de secrétaire d'arrondissement substitut pour l'arrondissement d'Anjou à partir du 7 juin 2022.
- 51.02 Désigner le maire suppléant d'arrondissement pour les mois d'août, septembre, octobre et novembre 2022

## **60 – Information**

- 60.01** Dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 3 mai 2022
- 60.02** Dépôt des avis du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement d'Anjou émis lors de sa réunion tenue le 6 juin 2022, pour les dossiers à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 juin 2022

## **70 – Autres sujets**

- 70.01** Lever la séance ordinaire du 7 juin 2022.